



GÉOTHERMIE A MAISONS-ALFORT

SEMGEMA : SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LA GESTION DE LA GÉOTHERMIE ET DES RÉSEAUX A MAISONS-ALFORT

Siège Social : Mairie de MAISONS-ALFORT

118, avenue du Général de Gaulle - 94700 MAISONS-ALFORT



Mme DA MOTA
DM GESTION
7 Passage Monniot
94210 La Varenne

Maisons-Alfort, le 16 octobre 2020

LR AR

Nos Réf : JLN/FC/0011/2020

Objet : Résidence Les Bruyères
94700 MAISONS-ALFORT

Madame,

Comme suite à notre entretien téléphonique du 15 octobre 2020, je souhaite vous confirmer, de nouveau, les points suivants :

- La facturation de la copropriété « Les Bruyères » à Maisons-Alfort, est effectuée selon l'ancienne police d'abonnement dont l'évolution de l'indice « électricité » était bloqué
- Comme nous vous l'avons indiqué, la simulation effectuée à partir des nouvelles conditions particulières auraient entraîné un coût supplémentaire pour la copropriété même si l'on rectifie la part R2 en 1/12 au lieu de ¼.

Comme convenu, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une proposition de nouvelle police d'abonnement pour une nouvelle période de 12 années.

Sur la base des consommations de l'année 2019, par exemple, qui se sont élevées à 401 MWh (chauffage + ECS), il a été facturé à la copropriété la somme de 33 347,28 € TTC.

L'application de cette nouvelle proposition donnerait :

- R1 = 401 MWh X 37,24 € = 14 933 € HT
- R2 = 950 URF X 13,86 € = 13 167 € HT

Total HT 28 100 € HT

Soit 29 645 TTC et une économie pour la copropriété de 3 701 € TTC

.../...

Je vous laisse le soin de regarder l'ensemble de ces documents à notre prochaine réunion fixée le 19 novembre à 14h30.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur,

Bien Cordialement à vous.



Jean Luc NICAISE

Pièce jointe : Traité d'abonnement « conditions particulières »